



Commission Régionale Féminine
SAISON 2024 / 2025

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion du jeudi 06 février 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 3

Poule A

28226000 CACHAN ASC 1 / PARIS 15 AC 1 du 25/01/2025

La Commission accuse réception des documents demandés et entérine le résultat du match :

CACHAN ASC : 1 but

PARIS 15 AC : 3 buts

Composition CACHAN ASC	Composition PARIS 15 AC
1 Nour ABOU ALI	1 Louise PIEROT
2 Océane Jarrod CARRA	2 Marion LAURENT
3 Aramata KANTE	3 Laure LENGART
4 Jisca MBIZI BEMBA	4 Maeva PETIOT
5 Divine MBOLO YANGA	5 Emma GAHINET (c)
6 Hadama TAMEGA	6 Mariangeles KOVACS
7 Layana BIEN AIME	7 Lucille CHEVET
8 Djena DE SEIXAS	8 Naily BONIFACIO
9 Aminata DIAKITE	9 Laura OBERTO
10 Cindy DOUMBIA	10 Mathilde CAGNARD
11 Leslie MANE	11 Myriam TERNAOUI
12 Britney KONDEDA	13 Alizée BARTHELEMY
13 Maiwen NORVAL	14 Myriam HADJ HAMOU
	15 Tiffany TROMBETTA
Banc Recevant	Banc visiteur
Draman GALOKO	Éducateur : PERIANMODELY Mikaël
Erwan KINGUE MOUEN	Adjoint : SILVA BRITO Christopher
Souleymane SOUMARE	Dirigeant : QUEUNIET Alice
Arbitre assistant 1: Anass OUESSOU	Arbitre assistant 2 : KHERBANE Yacine

Poule B**28226091 ST DENIS RC 2 / ERAGNY AS 1 à jouer le samedi 15/02/2025**

La Commission accuse réception du courriel et de la demande Foot clubs d'ERAGNY AS demande : Foot demandant :

- L'inversion du match
- Le report au 01/03/2025

Concernant l'inversion du match, la Commission émet un avis défavorable

Concernant le report du match au samedi 01/03/2025, la Commission donne son accord sous réserve de l'accord de RC ST DENIS à transmettre au plus tard le mardi 11/02/2025.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F
--

Rappel du calendrier des prochains tours :

1/8èmes de Finale : 01/03/2025

1/4 de Finale : 22/03/2025

1/2 Finales : 26/04/2025

Finale : 14/06/2025

1/8èmes de Finale : match à jouer le samedi 1^{er} mars 2025.

Tirage au sort effectué par MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations, les 2 équipes sont départagées par une séance de tirs au but (5 tirs au but chacune).

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

Terrain :

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli ; à défaut le match sera inversé.

Tirage au sort :

	Club recevant	C/	Club visiteur
1	ST BRICE F.C. 1	C/	GPSO 92 ISSY 1
2	PARIS UNIVERS. CLUB 1	C/	FLEURY 91 FC 2
3	RUEIL MALMAISON FC 2	C/	PARIS FC 2
4	CLICHOIS UF 1	C/	LOGNES U.S. 1
5	PARIS FC 3	C/	RUEIL MALMAISON FC 1
6	MANTOIS 78 FC 1	C/	ST MAUR F. FEM VGA 1
7	FC 93 BOBIGNY B. G. 1	C/	ERAGNY FC 1
8	PARIS EST SOLITAIRE 1	C/	PARIS SAINT-GERMAIN 2

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3**Poule F****29523026 SEVRES FC 92 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 15/02/2025**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 22/03/2025 (motif : vacances scolaire).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande, le motif n'étant pas recevable.

Elle informe les clubs qu'il convient de proposer d'avancer la rencontre pour ce type de demande.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F
--

Rappel du calendrier des prochains tours :

1/8èmes de Finale : 01/03/2025

1/4 de Finale : 22/03/2025

1/2 Finales : 26/04/2025

Finale : 14/06/2025

1/8èmes de Finale : match à jouer le samedi 1^{er} mars 2025.

Tirage au sort effectué par MMES POLICON – ROPARTZ

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations, les 2 équipes sont départagées par une séance de tirs au but (5 tirs au but chacune).

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

Terrain :

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli ; à défaut le match sera inversé.

Tirage au sort :

	CLUBS RECEVANT	C/	CLUB VISITEUR
1	CERGY PONTOISE FC 1	C/	PARIS FC 1
2	RED STAR F.C 1	C/	SEVRAN FC 1
3	ENT EFSSM SNC 1	C/	RAMBOUILLET YVELINES 1
4	PIERREFITTE F.C. 1	C/	RUEIL MALMAISON FC 1
5	FC 93 BOBIGNY B. G. 1	C/	FLEURY 91 FC 1
6	VGA SAINT MAUR 1	C/	FLEURY 91 FC 2
7	LOGNES U.S. 1	C/	PARIS FC 2
8	POISSY FC 1	C/	PARIS SAINT-GERMAIN 1